

PST CPAS de COURCELLES

OS1. ETRE UN CPAS À L'ÉCOUTE DES BESOINS ET ATTENTIF À L'ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES

OO1.1. AMÉLIORER L'ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES

- 1.1.1.** Améliorer la signalisation en vue de faciliter la mobilité du public au sein des bâtiments (rue Churchill, maison de repos, TS, ...), et d'améliorer leur visibilité
- 1.1.2.** Améliorer les supports de communication à destination du public en vue de mieux faire connaître le CPAS
- 1.1.3.** Analyser les moyens à mettre en œuvre pour développer la communication interne et externe, et ce en collaboration étroite avec les services communaux

OO1.2. RENFORCER LES ACTIONS DANS LE CADRE DES MISSIONS SOCIALES ET D'INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE

- 1.2.1.** Intensifier la lutte contre le surendettement en accentuant les actions préventives et la guidance budgétaire par des groupes d'échanges et des modules collectifs
- 1.2.2.** Intensifier le suivi des bénéficiaires dans la maîtrise de leur consommation d'énergie par des groupes d'échanges et des modules collectifs
- 1.2.3.** Favoriser l'accès au logement via un suivi individualisé des bénéficiaires, y compris dans les logements de transit ou d'urgence
- 1.2.4.** Assurer un encadrement et un accompagnement spécifique au public jeune via une spécialisation des agents sur les orientations scolaires et une communication adaptée aux technologies actuelles
- 1.2.5.** 1.2.5. Renforcer le suivi des bénéficiaires durant leur contrat article 60 pour favoriser l'accès à un emploi durable
- 1.2.6.** 1.2.6. Assurer un accompagnement spécifique du public le plus éloigné de l'emploi via des modules adaptés à leurs difficultés (insertion sociale, ...)
- 1.2.7.** 1.2.7. Organiser le contrôle des certificats médicaux remis par les bénéficiaires du R.I.

OS2. ETRE UN CPAS QUI ANTICIPE ET GÈRE LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

OO2.1. INVESTIR DANS NOTRE MAISON DE REPOS ET RÉSIDENCE-SERVICES EN VUE DE GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

- 2.1.1.** Analyser la possibilité d'accroître le nombre de lits
- 2.1.2.** Analyser la possibilité de développer un centre d'accueil, autre que la maison de repos
- 2.1.3.** Analyser les possibilités d'accès à internet pour les résidents et leur famille au sein de la maison de repos
- 2.1.4.** Augmenter l'offre d'animations en R-S
- 2.1.5.** Renforcer le lien fonctionnel entre la RS et le CSH
- 2.1.6.** Analyser la possibilité de disposer d'un véhicule et chauffeur à destination des résidents

OO2.2. DÉVELOPPER/ MAINTENIR LES SERVICES EN VUE D'ASSURER LE MAINTIEN À DOMICILE

- 2.2.1.** Analyser la possibilité de faire véhiculer les bénéficiaires par les AF/AS
- 2.2.2.** Analyser la possibilité d'acquérir des véhicules de service pour les services sociaux
- 2.2.3.** Analyser la possibilité de développer un service de garde de nuit et/ou se conventionner

OS3. ETRE UN CPAS QUI MET EN PLACE LES BONNES PRATIQUES DE GOUVERNANCE DANS LE CADRE DE SA GESTION QUOTIDIENNE

OO3.1. MENER UNE POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES GLOBALE ET COHÉRENTE.

- 3.1.1.** Actualiser ou établir de manière uniforme les procédures de travail utiles et écrites (instructions spécifiques, modes opératoires, ...) pour chaque service
- 3.1.2.** Simplifier/clarifier les processus administratifs y compris informatiques
- 3.1.3.** Améliorer la communication et les échanges entre les services
- 3.1.4.** Accueillir et intégrer tout nouvel agent via une formalisation des procédures visant à préparer son arrivée, sa présentation aux services et des services du CPAS
- 3.1.5.** Disposer dans tous les services d'un stock de vêtements de travail et de matériel permettant aux nouveaux agents d'être rapidement opérationnel (notamment 2 tenues de travail)

- 3.1.6.** Assurer le bien-être des travailleurs via l'élaboration d'une charte du bien-vivre ensemble et la création de groupes d'échange entre services
- 3.1.7.** Créer et introduire une procédure de suivi des malades
- 3.1.8.** Assurer la sécurité au travail via la formation des agents (conseiller prévention, EPI,...), la mise à disposition du matériel adapté et la sécurisation des portes
- 3.1.9.** Organiser des exercices d'évacuations annuels pour le CSH et la R-S et adapter la signalisation d'évacuation
- 3.1.10.** Organiser des exercices d'évacuations annuels pour tous les bâtiments administratifs et adapter la signalisation d'évacuation
- 3.1.11.** Valoriser au mieux les compétences et le savoir-faire des agents

OO3.2. OPTIMALISER LA GESTION DU PATRIMOINE

- 3.2.1.** Réaliser un cadastre de nos bâtiments/ matériel/ véhicules
- 3.2.2.** Définir le programme de rénovation des maisonnettes de la Cité Huart
- 3.2.3.** Etablir un plan d'investissement pour les immeubles, qui sont la propriété du CPAS
- 3.2.4.** Etudier/ analyser les perspectives d'avenir en matière de bâtiments administratifs

OO3.3. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE QUALITÉ AU SEIN DES SERVICES DE LA MAISON DE REPOS

- 3.3.1.** Obtenir la certification ISO
- 3.3.2.** Obtenir la certification Smiley AFSCA

OO3.4. DÉVELOPPER LES PROCÉDURES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

- 3.4.1.** Etablir un cadastre des risques et les prioriser

OO3.5. POURSUIVRE ET RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE RIGOUREUSE

- 3.5.1.** Réaliser un cadastre des subsides et poursuivre la recherche de ceux-ci
- 3.5.2.** Mettre en place divers outils permettant une analyse plus précise des coûts par service
- 3.5.3.** Sensibiliser et former les chefs de service à la gestion budgétaire

3.5.4. Accentuer la maîtrise des flux financiers via une planification rigoureuse des délais de facturation et paiement

3.5.5. Réaliser un cadastre des créances

3.5.6. Revoir et améliorer les procédures de récupération

OO3.6. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE TRANSVERSALE SOUCIEUSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.6.1. Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie auprès des agents (covoiturage, mobilité douce)

3.6.2. Accentuer les collectes sélectives au sein des services

3.6.3. Rationnaliser l'utilisation du papier

3.6.4. Améliorer et poursuivre les efforts relatifs à l'économie d'énergie dans l'ensemble des bâtiments

3.6.5. Accroître la présence des clauses sociales et environnementales dans les cahiers de charges

OS4. ETRE UN CPAS QUI RENFORCE/ DÉVELOPPE LES PARTENARIATS/ COLLABORATIONS LUI PERMETTANT DE MENER AU MIEUX SA MISSION

OO4.1. RENFORCER LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE MISSIONS SOCIALES/ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

4.1.1. Développer les partenariats article 60 / économie sociale

4.1.2. Promouvoir l'art. 61 en collaboration avec le secteur privé

4.1.3. Augmenter la synergie avec le pôle emploi

4.1.4. Renforcer les partenariats dans le cadre du maintien à domicile

4.1.5. Etudier les possibilités de partenariat avec le secteur associatif local